

PROJET CQP A3P (AGENT DE PROTECTION PHYSIQUE DES PERSONNES)

Proposition commune de l'USP Protec, du SNAPPP (Syndicat National des Agents de Protection Physique des Personnes)
et de la FFPR (Fédération Française de Protection Rapprochée)

OBJECTIFS

Formation destinée à acquérir l'aptitude professionnelle obligatoire répondant à l'arrêté réglementant les activités privées de sécurité et relatif à l'aptitude professionnelle des salariés des entreprises exerçant des activités de protection physique des personnes.

L'agent de protection sera capable de mettre en œuvre les techniques adaptées pour l'accompagnement de sécurité, la protection rapprochée ainsi que la préparation des déplacements de son client.

Le Certificat de Qualification Professionnelle (C.Q.P) permet d'assurer les missions particulières d'un Agent de Protection Physique des Personnes en maîtrisant les contenus théoriques, techniques, opérationnels et législatifs de l'activité.

PRÉ REQUIS

- Pour l'obtention du justificatif d'aptitude professionnelle, les organismes de formation s'assurent que les stagiaires disposent d'une connaissance de la langue française caractérisée par la compréhension du langage nécessaire à l'exercice d'une activité privée de sécurité, ainsi que par la capacité à effectuer un compte rendu, par oral et par écrit. Leur niveau est celui défini par le niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues, tel qu'adopté par le comité des ministres du Conseil de l'Europe dans sa recommandation CM/ Rec (2008) du 2 juillet 2008.
- Posséder une autorisation préalable en application du Livre VI du Code de la Sécurité Intérieure.
- Tests psychotechniques (de type SUGE ou GPSR)
- Certificat médical d'aptitude à la fonction d'agent de protection physique des personnes
- Permis de conduire catégorie B

- PROGRAMME -

Compétences requises pour le CQP A3P :

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES généraux	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES spécifiques	DURÉE minimale
SOCLE DE BASE : 71 heures				
UV1 : SOCLE DE BASE - MODULE SECOURISME – 14 heures				
Module Gestes élémentaires de premier secours	Secours à personnes	Domaine de compétences 1 : - Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail Domaine de compétences 2 : - Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise	- Etre capable de situer le cadre juridique de son intervention - Etre capable de réaliser une protection adaptée - Etre capable d'examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir - Etre capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement - Etre capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée - Etre capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise - Etre capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention - Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)	14 heures L'alternance entre la théorie et la pratique doit respecter les modalités du référentiel de certification du document de référence du dispositif de formation des sauveteurs secouriste du travail (SST) de l'INRS
Remarques : Les ressources documentaires et le matériel de simulation doivent être conformes aux obligations définies dans le document de référence du dispositif de formation des sauveteurs secouriste du travail (SST) de l'INRS				

UV2 : SOCLE DE BASE - MODULE ENVIRONNEMENT JURIDIQUE – 21 heures

Module juridique	Environnement juridique de la sécurité privée	Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires	<p><u>Savoirs</u> :</p> <p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les dispositions en vigueur du livre VI (contexte, logique). - l'architecture d'ensemble ; - les conditions d'accès à la profession (moralité et aptitude professionnelle) - le principe d'exercice exclusif ; - le principe de neutralité ; - la réglementation sur les conditions d'armement de détention et d'usage des armes. - le port des uniformes et insignes ; <ul style="list-style-type: none"> • les dispositions visant à éviter la confusion avec un service public (avec cas concrets) ; • l'usurpation de fonctions ; - les spécificités des services internes ; - le régime de la carte professionnelle Téléservices du CNAPS. - Le code de déontologie des personnes physiques ou morales exerçant des activités de sécurité privée <ul style="list-style-type: none"> • Respecter le secret professionnel • Etre averti sur le délit de marchandage et les sanctions spécifiques associées. - Sanctions afférentes au non-respect des dispositions du livre VI du CSI précitées <p><u>Savoir faire</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en œuvre de ces dispositions doit être abordée lors d'exercices pratiques de surveillance générale en demandant au candidat de justifier ses actions en se référant à un cadre légal 	9 heures
		Connaître les dispositions utiles du code pénal.	<p><u>Savoir</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation judiciaire de la France <ul style="list-style-type: none"> • Dualité juridictionnelle • Juridiction civile, pénale et administrative • Les responsabilités pénales et civiles • Les clauses d'irresponsabilité pénale <p>Connaître les dispositions du code pénal relatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A la légitime défense, à l'état de nécessité, - A l'atteinte à l'intégrité physique - A l'atteinte à la liberté d'aller et venir: <ul style="list-style-type: none"> • Les conditions légales de rétention d'une personne avant mise à disposition des forces de l'ordre ; - la non-assistance à personne en péril - l'omission d'empêcher un crime ou un délit <p><u>Savoir faire</u> :</p> <p>Etre capable de justifier ses actions professionnelles en se référant au cadre légal dont les concepts de légitime défense</p>	7 heures

		Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche	<p><u>Savoir :</u> Connaître la législation relative : - au respect de la vie privée ; • Captation des paroles ou de l'image d'une personne sans son consentement • les principes et limites de la fouille. - à la CNIL. • l'atteinte aux systèmes de traitement automatisé - au respect du droit de propriété ; • l'appropriation frauduleuse - Convention Collective Nationale 3196 / code APE 8010Z</p> <p><u>Savoir faire :</u> Etre capable de justifier ses actions professionnelles en se référant au cadre légal</p>	5 heures
UV3 : SOCLE DE BASE - MODULE GESTION DES CONFLITS – 14 heures				
Module gestion des conflits	Gestion des risques et des situations conflictuelles	<p>Etre capable d'analyser les comportements conflictuels.</p> <p>Etre capable de résoudre un conflit.</p> <p>Etre capable de gérer une situation conflictuelle</p> <p>Etre capable de gérer son stress.</p>	<p><u>Connaître :</u> - les origines des conflits ; - les différents types de conflits ; - la stimulation et les motivations des conflits ; - les mesures de prévention des éléments déclencheurs du conflit.</p> <p>- traiter une agression verbale ; - adopter des techniques verbales ; - adopter une posture, un regard et une gestuelle adaptés.</p> <p>- évaluation de la dangerosité du conflit - savoir gérer le conflit ; - savoir gérer les conséquences du conflit.</p> <p>- Comprendre les mécanismes du stress - Acquérir des méthodes et réflexes pour réguler le stress ; - Savoir se maîtriser ; - gérer ses émotions ;</p> <p><u>Savoir faire :</u> Mise en situation pratique dans le cadre de la gestion des conflits lors des missions de l'agent de protection physique des personnes</p>	14 heures, dont 7 heures de mise en situation pratique

UV4 : SOCLE DE BASE - MODULE STRATEGIQUE – 8 heures				
Module stratégique	Connaissance de l'outil informatique	Connaître les outils de transmission	<p><u>Savoir :</u> Connaissance élémentaire du fonctionnement d'un ordinateur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation d'un logiciel de traitement de texte et des principaux logiciels du métier, (main courante électronique etc..) 	2 heures
Module stratégique	Transmission des consignes et informations	Savoir transmettre des consignes.	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre, transcrire et restituer des consignes écrites et /ou verbales; - transmettre des consignes permanentes, particulières ou ponctuelles ; - transmettre des consignes dans le cadre d'une intrusion, de malveillance, d'incendie, d'accidents. 	2 heures
		Réaliser une remontée d'informations.	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer un compte rendu oral ; - Rédiger un compte rendu écrit ; - Présenter et rédiger un rapport circonstancié susceptible d'être présenté aux forces de l'ordre. <p><u>Savoir faire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédiger une main courante - Rédiger un rapport sur support informatique suite à un incident lors d'une mission 	4 heures dont 1 heure de pratique rédactionnelle
UV5 : SOCLE DE BASE MODULE - RISQUES TERRORISTES – 14 heures				
Définir les risques terroristes: Connaître son danger, sa menace		Définir le terrorisme	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir définir la menace terroriste et comprendre son mécanisme. - Définition du terrorisme (Les atteintes aux intérêts fondamentaux de la nation et à l'autorité de l'état) - Les différents types de terrorismes - Historique du terrorisme moderne (Liste des précédentes attaques) - Méthodologie du terrorisme - Motivation du terrorisme 	1 heure
		Connaître les différentes menaces terroristes	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des différents modes opératoires traditionnels : <ul style="list-style-type: none"> - Attentats aveugles - Attentats suicides - Prises d'otages et exécution - Attaques avec armes de guerre • Connaître les différentes menaces terroristes émergentes : <ul style="list-style-type: none"> - La NRBC-E - La menace informatique 	1 heure
		Connaître les niveaux de risque associés au terrorisme	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le niveau de risque en France <ul style="list-style-type: none"> - Rappel : Vigipirate / L'état d'urgence / L'état de guerre • Savoir ce qu'est une cible potentielle et comprendre pourquoi ? <ul style="list-style-type: none"> - Processus de Raisonnement - Sites sensibles, Population ciblée 	1 heure

		Connaître les différents matériels des terroristes	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir Identifier et reconnaître les différents matériels utilisés par les terroristes <ul style="list-style-type: none"> - Armement (arme de poing, fusil d'assaut, fusil de chasse, fusil à pompe, lance roquette...) + présentation d'une arme factice - Les différents explosifs (solide, liquide, vrac) - Les matériels improvisés ((EEI) schéma de montage, Déclenchement piégé, retardement, contrôlé (ceinture explosif)) - Sécuriser les lieux en cas de découverte de matériel 	1 heure
Prévention d'actes terroristes		<ul style="list-style-type: none"> • Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes 	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir cultiver son comportement • Savoir combattre les habitudes et les routines <ul style="list-style-type: none"> - être attentif, vigilant et dissuasif - respecter les procédures • Savoir développer ses connaissances en matière de détection <ul style="list-style-type: none"> - matériels, données et humaines - La radicalisation en France 	1 heure
		<ul style="list-style-type: none"> • Détecter et Prévenir 	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité de détection et d'analyse des comportements suspects • Capacité de restituer à sa hiérarchie le fruit de ses observations 	1 heure
		<ul style="list-style-type: none"> • Savoir entretenir sa culture de la sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • savoir utiliser le retour d'expériences • savoir participer à l'évolution des procédures de sécurité • savoir s'informer et se cultiver 	1 heure
Réagir face à une attaque		<ul style="list-style-type: none"> • Se protéger soi-même 	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre comment agir en cas d'attaque et suivant le type d'attaque <ul style="list-style-type: none"> - Actes réflexes - Courir, se Cacher, Combattre en dernier recours + démonstrations + mesures de mise en sécurité immédiate + pratique 	2 heures dont 1heure de mise en situation pratique
		<ul style="list-style-type: none"> • Protéger les autres 	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir protéger et diriger les autres vers une zone en sécurité 	30 minutes
Réagir face à une attaque		<ul style="list-style-type: none"> • Alerter les forces de l'ordre 	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir alerter ou faire alerter les forces de l'ordre et sa hiérarchie, suivant sa situation <ul style="list-style-type: none"> - acteur de l'attaque ou spectateur - caché à proximité des terroristes ou en sécurité • Capacité à établir un compte rendu et une description de la situation de façon claire, concise et efficace 	30 minutes
		<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'intervention des forces de l'ordre 	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre comment faciliter l'intervention des unités de la gendarmerie ou de la police. <ul style="list-style-type: none"> - attitudes et comportements - à l'intérieur de la zone d'attaque ou à l'extérieur • Savoir se mettre à disposition des forces de l'ordre et appliquer leurs consignes - être un citoyen sensibilisé 	30 minutes

		<ul style="list-style-type: none"> • Sécuriser une zone 	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir établir un périmètre de sécurité et assurer son efficacité <ul style="list-style-type: none"> - dans l'urgence et post-attentat - contrôle des accès - attitudes et comportements en rapport avec le danger élevé 	30 minutes
		<ul style="list-style-type: none"> • Vivre après un événement traumatique 	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre comment vivre après un événement traumatique <ul style="list-style-type: none"> - à court / moyen et long terme - Les symptômes psychologiques post-traumatiques 	30 minutes
Secourir		<ul style="list-style-type: none"> • Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les blessures par balles <ul style="list-style-type: none"> - Notions : Pneumothorax, hémorragies • Connaître les blessures par explosions <ul style="list-style-type: none"> - Notions : Blast et projectiles 	30 minutes
		<ul style="list-style-type: none"> • Notions de secourisme "tactique" 	<ul style="list-style-type: none"> • Informations : Le secourisme "tactique" • Informations : comment agir face à des blessés suite à des plaies par balle(s) ou blessures suite à des explosion(s) <ul style="list-style-type: none"> - Présentations visuelles : Pansement compressif, Combat Gauze, Tourniquet + démonstration + pratique pour une sensibilisation 	1 heure et 30 minutes dont 1heure de mise en situation pratique pour une sensibilisation
		<ul style="list-style-type: none"> • Alerter les secours 	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir effectuer un compte rendu rapide et efficace de la situation traumatique du blessé, aux services de secours 	30 minutes
TOTAL SOCLE DE BASE : 71 heures				

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES généraux	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES spécifiques	DURÉE minimale
SPECIALITE A3P : 239 heures				
UV6 : SPECIALITE A3P - MODULE PROFESSIONNEL – 110 heures				
Module juridique complémentaire	Cadre légal européen et mondial de la protection des personnes	Etude comparée des différentes législations encadrant l'activité de protection physique des personnes	Connaître la législation relative : <ul style="list-style-type: none"> - A la protection des personnes ; - Aux droits et devoirs des agents dans le pays d'intervention ; - Les conditions d'exercice, d'agrément et de déclaration du pays d'intervention - aux juridictions civiles et pénales du pays ; 	4 heures
	Application du Code de procédure pénale	Application de l'article 73 du Code de procédure pénale dans le cadre de l'activité de protection physique des personnes	Savoir : <ul style="list-style-type: none"> - respecter les conditions d'appréhension de l'art. 73 du CPP - les dispositions des articles 122-5 et 122-6 du Code pénal Savoir-faire : Etre capable d'appréhender une personne en respectant l'application des textes réglementaires	7 heures
Module professionnel	Principes généraux de la protection physique des personnes	Connaître les fondamentaux	Savoir : <ul style="list-style-type: none"> - définition des métiers de la protection rapprochée - le langage et les termes professionnels - les placements - les secteurs d'observation - les cadrans horaires/les zones - le rôle et le placement des A3P 	7 heures
Module professionnel		Mise en œuvre de la mission A3P	Savoir : <ul style="list-style-type: none"> - préparer une mission de protection - recueillir les informations sur le client - définir un dispositif autour du client en fonction de la menace - le rôle du précurseur - le recueil - préparer les itinéraires, les lieux 	16 heures dont 8 heures de mise en situation pratique
Module professionnel	Déplacements et accompagnements	Maitriser les dispositifs à pied	Maitriser : <ul style="list-style-type: none"> - les franchissements de portes - les montées et descentes d'escalier - les ascenseurs - les demi-tours et l'arrêt du client - les restaurants - les salles de réunions - les salles de spectacle - la gestion d'un individu menaçant la foule et les serrages de main - les passages de foule en pointe et en V - Mises en situation et exercices sur différents scenarios 	36 heures dont 24 heures de mise en pratique

Module professionnel		Maitriser les dispositifs embarqués	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir gérer l'embarquement et le débarquement d'un véhicule - Les dispositifs 1+1, - 2+2 avec ou sans siège, - 3+2 avec ou sans siège 	12 heures dont 6 heures de mise en pratique
Module professionnel		Connaitre l'utilisation de la moto en protection physique des personnes	<ul style="list-style-type: none"> - La moto d'appui - La moto de protection immédiate - La moto précurseur - La moto de contre-observation 	4 heures
Module professionnel		S'initier à la conduite de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte du véhicule - Les transferts de masse - Le freinage et la trajectoire initiale - La préparation du véhicule - Visite de sécurité - Détection de traceurs 	8 heures dont 4 heures de mise en pratique
Module professionnel		S'initier à la conduite dans un cortège	<p>Comprendre les spécificités liées à un cortège de véhicules</p> <ul style="list-style-type: none"> - A l'arrêt, départs et arrivées - Le point de dépose - Le trajet simple - Le franchissement des carrefours et ronds-points - Les embouteillages - L'évacuation d'urgence 	8 heures dont 4 heures de mise en pratique
Module professionnel	Bienséance et protocole	Connaitre les règles de bienséance, de savoir-vivre et le protocole	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler sa présentation et son attitude - Connaitre et agir en respectant spécificités culturelles des clients - Maitriser les notions protocolaires 	5 heures
Module professionnel	Communication	<p>Appliquer les techniques d'information et de communication</p> <p>Savoir transmettre les consignes et les informations</p>	<p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir adapter sa communication verbale et non verbale - Maitriser les moyens de transmission et connaitre l'alphabet radio international - Savoir décrire un véhicule ou un individu suspect. - Transmettre un compte-rendu oral immédiat en cours d'action - Transmettre des informations aux forces de l'ordre 	8 heures dont 4 heures de mise en situation pratique
UV7 : SPECIALITE A3P - MODULE PREMIERS SECOURS D'URGENCE- 14 heures				
Module professionnel	Secours d'urgence	Connaitre les premiers secours d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> - Gestes de premiers secours d'urgence - Mise en sécurité et évacuation d'une victime 	14 heures dont 10 heures de mise en pratique
UV8 : SPECIALITE A3P - MODULE ANGLAIS PROFESSIONNEL – 16 heures				
Module professionnel	Anglais technique	Maitriser les bases de l'anglais technique	<ul style="list-style-type: none"> - Connaitre le vocabulaire d'anglais technique spécifique à l'activité de protection physique des personnes - Savoir communiquer en anglais avec un client - Etre capable de donner des consignes de mise en sécurité à son client dans une situation d'urgence 	16 heures

UV9 : SPECIALITE A3P - MODULE GESTION DES RISQUES – 40 heures				
Module gestion des risques	Sécurisation d'un site	Avoir des notions sur l'évaluation des risques	- Savoir mesurer les risques en amont et pendant une mission de protection physique des personnes et connaître les méthodes adaptées	12 heures dont 3 heures de mise en pratique
Module gestion des risques	Sécurisation d'un site	S'initier au risque incendie	- Appréhender le phénomène de l'incendie (cause, naissance, ...) et sa propagation - Prise de conscience des risques et des effets de l'incendie sur l'homme - Connaissance des consignes spéciales et particulières d'un site relatives à l'intervention, à l'organisation de l'évacuation, aux modalités de déclenchement de l'alarme - Connaissance des rôles de chaque acteur et des moyens de protection propres à l'établissement - Connaissance et fonctionnement des moyens de lutte contre l'incendie de première intervention	4 heures dont 1 heure de mise en pratique
Module gestion des risques	Gestion des risques	Sécurisation des transports	Maîtriser les risques dans différents types de transport (terrestres, maritimes et aéronautiques)	8 heures
Module gestion des risques	Connaitre les risques liés à la malveillance	Etre capable d'identifier les différents modes opératoires Détecter et Prévenir	Connaissance des différents modes opératoires malveillants : - Agressions - Enlèvements - Prise d'otages - Capacité à observer, détecter et analyser des situations et/ou comportements suspects - Evaluation de la dangerosité d'un individu - Capacité à intervenir et à empêcher un acte malveillant	16 heures dont 8 heures de mise en situation pratique
UV10 : SPECIALITE A3P - MODULE TECHNIQUE – 54 heures				
Module technique	Gestes techniques professionnels d'intervention	Gestes techniques professionnels d'intervention	- Maîtriser les conditions d'interpellation de l'article 73 CPP - Réaliser une palpation de sécurité - Maîtriser les gestes de l'interpellation - Maîtriser les conditions et la pratique du menottage	14 heures dont 10 heures de mise en pratique
Module technique	Pratique sportive de défense	Pratique sportive de défense	- Se servir des techniques de Self-Défense pour protéger l'intégrité de son client - Maîtriser les bases des sports de défense et développer les capacités réactionnelles permettant de protéger et défendre son client	14 heures dont 12 heures de mise en pratique
Module technique	Protection de l'information	Sécurité informatique et protection de l'information stratégique	- Maîtriser les bases de la protection de l'information	7 heures dont 3 heures de mise en pratique

Module technique	Aspects technologiques	Matériel de surveillance	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les moyens et méthodes de surveillance et contre-surveillance - Savoir effectuer des inspections visuelles de lieux à risques 	7 heures dont 4 heures de mise en pratique
		Moyens techniques de sûreté	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir mesurer et gérer les risques liés à la malveillance - Connaître les moyens techniques de sûreté 	12 heures
TOTAL SPECIALITE A3P : 239 heures				

Total : 310 heures

NOTA :

Les modalités de validation des acquis et d'examen restent à définir (en cours d'élaboration).